



Bulletin Communal de Petit-Réderching



édito

Chers concitoyens,

Je profite de ce début d'année pour m'adresser à vous et vous présenter mes meilleurs vœux. Que cette année vous apporte la santé, la joie, le bonheur et la pleine réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Malgré une conjoncture économique très difficile, dans un monde qui évolue souvent trop vite, nous voulons continuer à préparer sereinement l'avenir de notre commune afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens grâce à des équipements publics de qualité et préserver notre bel environnement naturel.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réalisation de la voirie définitive dans le lotissement *Bellevue* sont en cours d'achèvement et trois terrains restent encore disponibles.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que le permis de construire pour la réhabilitation de la mairie avec l'aménagement de deux logements au 1^{er} étage a été accepté et les demandes de subventions auprès de nos différents partenaires financiers sont en cours d'instruction. Ces travaux démarreront prochainement. Ce chantier étant d'une grande envergure, les services administratifs seront déplacés et nous réfléchissons actuellement à une solution de transition.

Malheureusement le projet de la maison médicale dans l'ancienne coopérative agricole n'a pas abouti, mais une réflexion pour l'aménagement du site est toujours en cours.

Enfin je ne vous cacherais pas que le budget de la commune subit des restrictions de l'état avec des charges et des contraintes de plus en plus lourdes à intégrer et de surcroît les subventions d'investissement sont en nette diminution, ce qui nous oblige à définir avec rigueur les plans d'action de la politique municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture.

SOMMAIRE

Edito

Les délibérations
du Conseil municipal

Infos en bref

Rétrospective

Périscolaire & Ecoles

Focus sur...

Agenda

Le Maire

Armand NEU



Impôts

Pour étaler le paiement de vos impôts, vous pouvez demander votre mensualisation sur le site

www.impots.gouv.fr



Elections

2015 sera une année électorale chargée. 3 convocations sont d'ores et déjà prévues :

1. le 1er février pour la consultation concernant la gare TGV de Vandières
2. Les 22 et 29 mars pour les élections départementales
3. En décembre pour les élections régionales

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, la présentation de la carte d'électeur seule n'est pas suffisante pour pouvoir voter.



Le parcours de citoyenneté

Ce parcours comprend 3 étapes :

1. **L'enseignement à la défense** prévu dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} ;
2. **Le recensement militaire**, qui concernera cette année les jeunes nés en 1999, peut s'effectuer dès le jour du 16^{ème} anniversaire à la mairie. Une attestation de recensement est remise lorsque toutes les formalités ont été accomplies ;
3. **La journée défense et citoyenneté** a lieu avant le 18^{ème} anniversaire.

A l'issue des étapes 2 et 3 une attestation sera remise à chaque jeune recensé et devra être conservée précieusement. Elle sera réclamée pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Séance du 4 juin 2014

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie, le conseil municipal a décidé la réfection du parking pour un montant total hors taxe de 113.400 € dont 34.020 € seront subventionnés par les amendes de police.

Le conseil, à la demande du Sous-Préfet et dans le respect de la législation, a dû procéder à une nouvelle élection pour désigner les membres de la commission municipale d'appel d'offres. Ainsi les membres de cette commission sont désormais : MM Raymond Gromczyk, Yvon Petit et Dominique Finkler, titulaires et MM; Vincent Derr, Gilles Botzung et Mme Marie-Jeanne Schuller, suppléants.

Le conseil a établi une nouvelle liste pour la commission communale des impôts directs ; le nombre de membres ayant dû être doublé.

Mme Marie-Jeanne Schuller a été désignée *élu délégué* auprès du CNAS.

Le conseil a approuvé le plan de zonage d'assainissement réalisé en 2012 par le SEA de la Bickenalbe.

Le conseil municipal a statué sur l'attribution de certaines subventions : ainsi l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association des Parents d'Elèves et l'Amicale des Agents territoriaux du Pays de Bitche se sont vus octroyer une subvention. En revanche, les demandes de subvention de l'AFM Téléthon et de la Prévention Routière ont été refusées.

Le conseil a approuvé l'adhésion de la commune à la SPA, à l'Amicale des Maires Ruraux de France, à l'Amicale des Maires de l'Arrondissement de Sarreguemines, à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2014.

Le conseil décide de recruter 6 saisonniers durant les congés scolaires de l'été 2014.

Le conseil a validé les nouveaux tarifs de location des salles communales et a modifié les conditions de location.

Séance du 3 juillet 2014

Le conseil a approuvé le plan de financement des travaux de réhabilitation de la mairie pour un montant total de 570.163,10 €.

Le conseil a approuvé une motion de soutien à l'AMF concernant la réduction des dotations de l'Etat pour les collectivités territoriales.

Le conseil a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche pour y ajouter des compétences concernant l'aménagement de l'espace et l'organisation d'activités périscolaires

Mme Sandrine Bach et M. Yvon Petit ont été désignés représentants de la commune au sein de la commission consultative communale de la chasse.

Le conseil a validé la mise en place du service d'accueil périscolaire ainsi que son règlement intérieur et ses tarifs.

Séance du 28 août 2014

Le projet de réhabilitation de la mairie a été revu à la baisse dans la mesure où certaines des subventions escomptées n'ont pas été accordées. Le conseil a autorisé le maire à signer un avenant de réduction concernant les notes d'honoraires du cabinet d'architecture.

Le conseil a validé les modifications apportées au règlement intérieur du service de restauration scolaire, suite aux changements survenus au début du mois de juillet avec la société Sodexo. Le changement majeur dans l'organisation du service réside dans la livraison des repas en *liaison froide* et l'obligation pour les parents de réserver les repas une semaine à l'avance.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 août 2014

... suite ...

Le conseil a validé le programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'année 2015. Il a également accepté le martelage des parcelles inscrites à l'assiette 2016, proposé par l'O.N.F..

Le conseil a décidé de ne pas confier dans l'immédiat la compétence *eau* à la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche, dans la mesure où les services proposés par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe donnent entière satisfaction.

Le conseil a décidé d'octroyer une subvention au club de Tennis de Table pour un montant de 661,67 €. Dans le même temps, il a décidé de reconduire les modalités d'attribution de subvention aux associations locales, à savoir une subvention annuelle d'investissement limitée à 20% des dépenses d'investissement engagées par l'association.

Le conseil a décidé que, dans le cadre du renouvellement des baux de chasse, tous les propriétaires fonciers seraient consultés par écrit.

Séance du 29 septembre 2014

Dans le cadre des travaux de voirie définitive du lotissement Bellevue, le conseil a autorisé le maire à signer un avenant avec la société *Logo B* suite à la procédure de liquidation dont a fait l'objet le groupement *JUNG Léon*, attributaire du contrat initial. De plus, après négociation et analyse des offres, le marché public pour la réalisation de la voirie définitive a été attribué à l'entreprise *Colas Est* de Sarreguemines.

Le conseil a décidé de réactualiser les tarifs de remplacement de la vaisselle prêtée lors des manifestations dans la salle socioculturelle. La commune a en effet renouvelé et complété le stock de vaisselle et les tarifs de remplacement votés en 2008 ne correspondent plus aux prix du marché actuel.

La Bibliothèque Départementale de Prêt a mis à disposition des bibliothèques partenaires des liseuses électroniques. Le conseil a décidé des modalités de prêt aux usagers de la bibliothèque municipale et autorise le maire à signer la *charte de prêt aux bibliothèques*. Ainsi la bibliothèque municipale pourra prochainement mettre à disposition des adhérents une liseuse *Cybook Odyssey 2013 Edition*.

Le conseil a accepté la proposition du Syndicat des Communes du Pays de Bitche et de la société *Kinder Forest* consistant à proposer le broyage de bois déposé par les particuliers. Cette opération pourra avoir lieu durant 15 jours au printemps et en automne sur le terrain communal *La Redoute*.

Séance du 30 octobre 2014

Le conseil accepte la modification de l'avenant validé lors du conseil du 28/08/2014, portant sur les notes d'honoraire du cabinet d'architecture.

Le conseil a décidé de reconduire la taxe d'aménagement de 2% sur l'ensemble du territoire communal à l'exception des terrains situés dans le périmètre du PAE.

Au terme de la consultation des propriétaires fonciers, le conseil prend acte que le produit de la location de la chasse sera réparti chaque année entre les propriétaires fonciers de la commune pour la durée du bail, à savoir du 1er février 2015 au 1er février 2024 et fixe les indemnités du greffier et du receveur municipal pour les tâches inhérentes à cette gestion. Le conseil a également examiné les demandes de réserves et d'enclaves en s'appuyant sur le compte-rendu de la séance du 17 octobre 2014 de la *Commission Consultative Communale de la Chasse*. Dans le même temps, le conseil définit les deux lots de chasse et décide de reconduire les baux par convention de gré à gré en maintenant les prix de location.

INFOS EN BREF

Location de la salle

Madame Laurence Wothké, adjointe au maire en charge des locations de salles, se tient à votre disposition tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois, de 18h30 à 19h30 à la mairie.

Nous vous rappelons également que toute réservation doit être confirmée un mois avant la date de la manifestation auprès de Mme Wothké par le biais de la signature d'un contrat et le dépôt de chèques de caution et d'acompte et d'une attestation d'assurance.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour connaître les modalités de réservation.

www.petit-rederching.fr



Liseuse électronique



La bibliothèque municipale est désormais dotée d'une liseuse électronique que les adhérents peuvent emprunter. Cette liseuse est mise à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt.



Syndicat d'Eau

A partir du 1^{er} février 2015, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe déménage 1 rue Notre Dame dans les anciens locaux de l'agence du Crédit Mutuel.

Horaires d'ouverture

les mardis et jeudis
de 13h00 à 16h00

Coordonnées

03.87.09.81.80

assainissement.bickenalbe@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche

Lundi	Fermé	13h-17h
Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	9h-12	14h-17h
Dimanche	Fermé	Fermé

Le 26 septembre 2014, la Rue de Strasbourg a été inaugurée mettant ainsi un terme à plusieurs mois de travaux importants.

Accompagnés de Messieurs GROSIDIER, sénateur, LETT, député, de Madame Angèle DUFFLO, conseillère régionale, de Messieurs ZINTZ et CUNAT, conseillers généraux, DOR, président de la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche et SEITLINGER, maire de Rohrbach-lès-Bitche, les élus de la commune se sont donnés rendez-vous sur le nouveau parking de la gare.

Descendant la Rue de Strasbourg à pied, tout le monde a pu apprécier les nouveaux aménagements paysagers, l'espace laissé libre grâce à l'enfouissement des réseaux, la nouvelle configuration de la voirie avec l'aménagement de terre-pleins centraux et l'installation de deux nouveaux abris-bus !



INAUGURATION DE LA RUE DE STRASBOURG



PASSATION DE POUVOIR CHEZ LES SAPEURS POMPIERS

Le 26 septembre 2014, au cours d'une cérémonie empreinte de solennité, le lieutenant Richard NEU a cédé le commandement du centre des sapeurs pompiers de Petit-Réderching au sergent-chef Alain NIRRENGARTEN.



Engagé depuis 1983 au service de la population, Richard NEU a exercé les fonctions de chef de centre durant 6 ans, faisant souvent passer ses obligations de soldat du feu avant sa vie privée.

En cette belle journée de septembre, Alain NIRRENGARTEN a accepté le commandement du centre des sapeurs pompiers de la commune. Engagé volontaire depuis 1995 et pompier professionnel depuis 2003, malgré son jeune âge, le sergent-chef NIRRENGARTEN a déjà fait preuve d'un grand dévouement au service des autres.



MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires engagée il y a deux ans par le gouvernement a bousculé toutes nos habitudes, tant au niveau privé que professionnel. La commune a dû mettre en place un service d'accueil périscolaire pour répondre au besoin de garde des enfants qui quittent désormais l'école à 15h15.

Les plus jeunes sont accueillis par nos ATSEM dans les locaux de l'école maternelle ; goûter, jeux, temps de repos ou de bricolage... les enfants évoluent à leur rythme après une journée de classe parfois longue pour les plus petits.

Les enfants de l'école élémentaire sont accueillis par différents intervenants pour participer à des activités variées : musique, sport, activités manuelles, lecture ou aide aux devoirs. Ces activités sont proposées en partenariat avec la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche. Une nouvelle animatrice communale a même été embauchée pour répondre aux normes d'encadrement en vigueur.



Pour chaque cycle, l'accueil périscolaire des 6-11 ans propose de 40 à 70 places. Le taux de remplissage varie, selon les cycles et les activités proposées, de 50 à 90%, ce qui signifie que ce service répond bien aux attentes des habitants de la commune car tous les enfants inscrits peuvent être accueillis.



D'ici la fin de l'année scolaire, du bricolage, du chant, du basket, de la couture, une initiation à l'audiovisuel, etc., seront proposés. Une offre riche et diversifiée qui semble faire l'unanimité chez les enfants.



Le restaurant scolaire, qui fait partie intégrante de l'accueil périscolaire, connaît un succès croissant. Une moyenne de 20 repas est servie chaque jour, ce qui représente une progression forte depuis l'ouverture de ce service en 2010. En effet à ses débuts, le restaurant scolaire n'accueillait qu'une petite dizaine d'enfants quotidiennement. Pour le repas de Noël servi le jeudi 18 décembre 2014, 46 enfants étaient inscrits.



INFOS EN BREF

CIMETIÈRE

Nous vous rappelons que les concessionnaires sont responsables des tombes érigées sur leur concession. Ainsi, les monuments funéraires et leurs abords ne doivent présenter aucun danger pour le public accueilli dans le cimetière communal. En cas d'affaissement de terrain autour des tombes, il convient de remblayer les abords afin d'éviter les chutes.

D'autre part, nous vous rappelons également que tous les travaux entrepris dans le cimetière communal par une entreprise de pompes funèbres ou un marbrier sont soumis à l'autorisation de la mairie.

De même, en cas de décès et avant toute inhumation, la famille doit se rendre à la mairie pour s'assurer de la validité de la concession, déposer une demande d'autorisation d'ouverture de sépulture et obtenir ainsi l'autorisation d'inhumer et ce qu'il s'agisse d'une tombe ou d'une case dans l'espace cinéraire.



De nouvelles cavurnes ont été installées dans l'espace cinéraire. La commune dispose donc désormais de 14 cavurnes (dont 8 ont été attribuées) et de 20 cases de columbarium (dont 8 ont été attribuées)



SITE INTERNET & NOSTALGIE

Nous souhaiterions ouvrir une nouvelle page sur le site internet consacrée aux photos anciennes de la communes et notamment les photos de classes.

Confiez-nous sans crainte vos documents que nous répertorierons et scannerons sans les abimer.

PALMARÈS MOSEL'LIRE

Petit-Réderching était à l'honneur lors de la remise des prix du 7ème concours départementale des jeunes lecteurs.



En effet, les élèves de l'école élémentaire de la commune ont participé à ce concours durant la précédente année scolaire. Ainsi, lors de la remise des prix à Bitche en juin dernier, Hénédine Vogel a obtenu le 5ème prix individuel et la classe de CM1/CM2 a été récompensée également d'un 5ème prix collectif, dans la catégorie CM1/CM2. D'autre part, les écoles élémentaire et maternelle, ainsi que la bibliothèque municipale ont obtenu le 3ème prix dans la catégorie partenariat/établissement : bibliothèque/mat/CP.

URBAPHONIX

Le mercredi 2 juillet 2014, le festival La Sarre à Contes s'est arrêté à Petit-Réderching.



Une expérience inattendue pour ce spectacle déambulatoire.

Un quintet mobile de musiciens sans instrument... ou plutôt si, avec des instruments que nous ne soupçonnons même pas... Le mobilier urbain, le macadam, le bruit des voitures, tout est devenu musique.

JEUX INTERVILLAGES 2014

Le dimanche 4 août 2014, Petit-Réderching a tout raflé.

Après avoir organisé les JIV en 2013, c'est à Achen que l'équipe de Petit-Réderching s'est imposée lors des Jeux Intervillages 2014. Pas moins de 4 coupes trônent désormais à la mairie. Bravo à Martial Schwalbach et à son équipe de fiers écossais !!!



LA SOPHROLOGIE : UN TEMPS POUR SOI

Depuis la rentrée des séances de sophrologie en groupe ont lieu à la salle socioculturelle. Ces cours sont assurés par Fabien ROHRBACHER, sophrologue formé à l'Institut de Formation à la Sophrologie de Paris.

Créée en 1960 et basée sur le contrôle de la respiration, la contraction musculaire et la visualisation positive, cette technique souffre d'a priori négatifs. Il s'agit pourtant d'une vraie méthode qui permet de développer sa conscience à travers l'écoute de ses ressentis, d'amplifier son bien-être et bien souvent d'améliorer sa condition en cas de maladie.

Les champs d'applications sont très nombreux en sophrologie. Pour simplifier on peut les classer en 4 grandes catégories :



- **l'amélioration du quotidien** (la fameuse gestion du stress et de l'estime de soi)
- **la préparation mentale** (préparer un examen, une compétition sportive, ...)
- **l'accompagnement d'un traitement médical** (cancer, gestion de la douleur, etc.)
- **l'accompagnement d'un comportement pathologique** (addictions, tabac, alcool, etc.)

La sophrologie est très utilisée dans les cliniques de la douleur, dans le milieu sportif et de façon plus récente dans le milieu de l'entreprise, notamment pour améliorer le bien-être des salariés. Mais elle n'est pas réservée à une élite, au milieu médical ou professionnel. Tout le monde peut y avoir accès soit en groupe, comme ce qui est proposé à Petit-Réderching, pour se réserver un temps pour soi, soit dans le cadre d'un suivi personnalisé. Quelque soit son âge, sa condition physique, sa classe sociale, les problèmes que l'on a à gérer, la sophrologie peut nous aider à retrouver un peu de sérénité.

Séances de sophrologie
tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle socioculturelle
sur inscription uniquement auprès de Fabien Rohrbacher
03 72 72 59 30

CABANES : FESTIVAL DE MOSELLE

Tout le monde en a vu au moins une... De drôles de cabanes ont poussé dans toute la Moselle du mois de mai au mois de juillet 2014. La bibliothèque municipale a participé à cet événement, tout en transparence !

Ce grand projet culturel de territoire a mis sous le feu des projecteurs le développement des pratiques amateur et de l'éducation artistique dans tous les domaines du spectacle vivant : théâtre, danse, marionnettes, cirque, contes, musique, chant... Un rendez-vous de 9 semaines de création folle et débridée, douce et attachante.

La cabane de la bibliothèque municipale a nécessité une consommation excessive... d'eau. En effet pas moins de 475 bouteilles d'eau minérale ont été nécessaires à la fabrication de ce drôle d'abris.

En plus de cette cabane, la bibliothèque avec l'aide des habitants de la commune a proposé des ateliers sportifs, de dégustation ou de lecture. Des cabanes de particuliers, des cabanes de jardins, des cabanes imaginaires ont accueilli, le temps d'une journée, des visiteurs impromptus.



QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

A L'ÉCOLE MATERNELLE

Après un trimestre de cours, les enfants de l'école maternelle, ont déjà beaucoup de choses à raconter, et ce n'est pas fini...

Après un mois d'installation et de prise de marques, les élèves de l'école maternelle sont entrés dans le vif du sujet avec, dès le mois d'octobre la participation à la semaine du goût. Quelle joie de découvrir de nouveaux aliments. Certains grimacent parfois, mais finalement tout le monde y trouve son compte. L'école a également accueilli la Compagnie des Trois Chardons pour un spectacle inoubliable et s'est rendue au cinéma *Forum* de Sarreguemines.



Pour le reste de l'année scolaire, les grandes sections de maternelle se retrouveront au *Vaisseau* à Strasbourg avec les « grands » du CP et Madame Negri viendra donner son spectacle. Enfin, avant de se quitter pour l'été, la sortie scolaire de fin d'année se fera cette année au parc animalier de Sainte-Croix.

QUE SONT LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES ?

Voici la définition donnée par le Ministère de l'Éducation Nationale des APC : Les activités pédagogiques complémentaires s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves, en donnant à chacun la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux et de s'épanouir socialement et personnellement.

Pour en savoir plus, les parents des élèves de l'école élémentaire pourront se rendre à une présentation de ces activités (AcroSPORT, jeux de lumières, danse ou magie) **le vendredi 27 mars 2015 à partir de 18h**. Ce sera l'occasion de pénétrer un peu l'univers scolaire de leur enfant et de le voir évoluer au milieu de ses camarades de classe.

UN TBI DANS UNE SALLE DE CLASSE

Les élèves de la classe de Madame Schaefer ont découvert à la rentrée un nouvel outil de travail dans leur salle : un tableau blanc interactif !

Mais quel est donc ce drôle de tableau accroché au mur ? Au premier regard, rien de particulier ; finies les craies, on écrit dessus avec des feutres ou même ses doigts. Petite merveille de technologie, ce tableau est muni d'un grand nombre de capteurs et agit comme un écran tactile. Relié à un ordinateur, un vidéoprojecteur et à internet, il permet une interactivité étonnante entre les leçons préparées par l'enseignante et la réflexion des enfants. Les cours évoluent au fil de la journée de classe, on efface, on gribouille, on rajoute des informations, on donne des appréciations... bref la leçon prend vie et les élèves se battaient presque pour se rendre au tableau !



rétrospective

TRAVAUX EN REGIE

En 2014, plusieurs chantiers ont été réalisés par les ouvriers communaux.

Tout le monde aura pu remarquer durant la période estivale, l'effort fait dans l'embellissement de la commune au moyen d'une végétation volumineuse et savamment disposée dans le village. Le fleurissement de la commune a été pensé lors des réunions de la commission municipale et mis en œuvre par les ouvriers.

Des bancs ont également été fabriqués par les ouvriers communaux et installés sur les chemins de l'Association Foncière, l'un près de l'écurie, l'autre entre la rue de Hottviller et la rue de Hoelling et le dernier vers le Ranch des Bisons.

La bibliothèque municipale a subi les assauts de nos ouvriers. Armés de pinceaux, ils ont donné un petit coup de frais aux peintures durant la fermeture estivale du lieu.

Enfin les enfants de l'école maternelle ont pu apprécier les tous nouveaux abords du bac à sable, qui ont été réengazonnés.



EXPOSITION AVICOLE

Les 4 et 5 octobre 2014, les aviculteurs de Petit-Réderching ont envahi la salle socioculturelle pour leur traditionnelle exposition avicole.



Poules et lapins se sont pliés aux exigences des concours. Le succès de cette manifestation ne se dément pas d'année en année. On retrouvera cette association dynamique pour le traditionnel *Marché aux Poussins* du lundi de Pâques.

Passionnée de musique, Odile Loutz partage sa passion depuis 25 ans avec les membres d'un ensemble de mandolines qu'elle a elle-même créé !

Retour sur la vie musicale d'une femme et sur l'aventure d'une formation peu commune.

La Rédaction : Vous êtes une passionnée de musique, quand avez-vous fait vos premiers pas dans cet univers ?

Odile LOUTZ : J'ai commencé la musique à 10 ans en apprenant à jouer de la guitare à Freyming-Merlebach. Ma sœur faisait de la mandoline, ça m'a plu, je m'y suis mise aussi. Par la suite, j'ai également appris à jouer du saxophone et j'ai pris des cours de trompette au Conservatoire de Sarreguemines.

La Rédaction : On dit souvent que la musique est une passion qui se partage, vous jouiez dans des formations particulières ?

OL : Oui, j'ai commencé avec l'ensemble de mandolines *Les Hardis* à Freyming-Merlebach. J'ai également fait partie de l'Harmonie de l'Hôpital et de Rohrbach-lès-Bitche où j'ai joué du saxophone.

La Rédaction : Comment sont nés *Les Mandolineros* ?

OL : Je donnais des cours de mandoline à des enfants à Siersthal. Ils m'ont demandé de former un groupe pour pouvoir jouer ensemble. J'ai donc créé *Les Mandolineros de la Schwalb* car nous avons absorbé le petit ensemble déjà existant à Lemberg et que la Schwalb traverse ces deux communes. Ainsi du mois d'octobre 1989 jusqu'en 2000 nous répétions à Siersthal.

La Rédaction : Pourquoi être venu à Petit-Réderching ?

OL : Les enfants qui formaient le groupe initial

des *Mandolineros* ont grandi et sont partis faire des études. Entre temps, le groupe a évolué et des adultes nous ont rejoint. La majorité des membres venait de Petit-Réderching, nous n'avions plus de raison de rester à Siersthal. Le maire de l'époque, Roland KOFER, nous a prêté une salle et depuis nous répétons à Petit-Réderching.

La Rédaction : Quelles sont les activités actuelles des *Mandolineros* ?

OL : Les *Mandolineros* comptent actuellement 23 musiciens actifs et 15 personnes en formations. Nous répétons une fois par semaine et il y a deux sessions de cours hebdomadaire que j'assure moi-même. Nous nous produisons régulièrement dans des maisons de retraite ou sur invitation par d'autres sociétés musicales. Nous organisons des concerts de bienfaisance. Tous les ans, nous animons la messe pour la Saint-Joseph et organisons le 3ème dimanche d'octobre un concert à Petit-Réderching.

La Rédaction : Vous arrive-t-il de participer à des événements exceptionnels en dehors des concerts ?

OL : Oui, ma plus grande fierté est d'avoir représenté, avec les *Mandolineros*, la Lorraine au Salon de l'Agriculture en 1998 et 1999. Nous avons également été primé deux années de suite par le Conseil Général car notre

ensemble est formé de nombreux jeunes.



Les mandolineros

Contact

Madame Odile Loutz
03.87.09.95.21

Répétitions

le vendredi de 18h30 à 21h00

Cours

le mercredi de 17h00 à 19h00

le vendredi de 17h30 à 18h30

au foyer des associations

agenda

Dimanche 1er février 2015
au foyer des associations

Consultation des électeurs Lorrains concernant la gare TGV de Vandières
de 8h à 18h

Samedi 7 février 2015
à la salle socioculturelle

Loto
organisé par L'APE
à partir de 20h

Samedi 14 mars 2015
à la salle socioculturelle

Dîner dansant carnavalesque
organisé par la *Chorale Méli-Mélodies*
à partir de 18h (sur réservation)

Samedi 21 mars 2015
à la salle socioculturelle

Soirée Country
organisé par *Cheyennes 57*
à partir de 20h

Dimanche 22 mars 2015
au foyer des associations

1er tour des élections départementales
de 8h à 18h

Dimanche 29 mars 2015
au foyer des associations

2nd tour des élections départementales
de 8h à 18h

Lundi 13 avril 2015
à la salle socioculturelle

Collecte de sang
de 14h30 à 18h30

Mercredi 19 août 2015
à la salle socioculturelle

Collecte de sang
de 14h30 à 18h30

Dimanche 6 septembre 2015
à la salle socioculturelle

Puces des Couturières
organisées par l'association *Patch Plaisir*
de 9h00 à 18h00

19 et 20 septembre 2015
sur le parvis de la salle socioculturelle
Fête patronale

Samedi 19 septembre 2015
à la salle socioculturelle

Soirée Pizza/Flamm
organisée par l'EPRS
à partir de 19h

Dimanche 20 septembre 2015
à la salle socioculturelle

Thé dansant avec Marley Brown
organisée par l'EPRS
à partir de 15h

Lundi 26 octobre 2015
à la salle socioculturelle

Collecte de sang
de 14h30 à 18h30

Dimanche 29 novembre 2015
à la salle socioculturelle

Après-midi autrichienne avec Die Pfundskerle
organisée par l'EPRS
à partir de midi (sur réservation)

En décembre 2015
au foyer des associations

Elections régionales
date non encore définie

Journal édité par la
Mairie de Petit-Réderching
à 750 exemplaires

Directeur de la publication
Armand NEU

Réalisation
Mairie de Petit-Réderching

Crédit photo
Mairie de Petit-Réderching
et Gilbert Fogel

Impression
Imprimerie Sarregueminoise

Mairie de Petit-Réderching
3 rue de la Mairie
57410 Petit-Réderching

03.87.09.80.78

mairie.petitrededching@gmail.com

http://www.petit-rederching.fr

Lundi - mardi - Jeudi - vendredi
8h00-12h00

Mardi : 14h00-18h00

Jeudi : 14h00-16h30